

Portrait de la consommation de cannabis à Montréal avant la légalisation, 2018

Premier portrait disponible pour Montréal

La consommation de cannabis n'est pas un phénomène nouveau, mais la légalisation récente de cette substance à des fins non thérapeutiques a mis le sujet en lumière.

Grâce aux données colligées dans l'Enquête québécoise sur le cannabis 2018, la Direction régionale de santé publique (DRSP) dresse ici un premier portrait de l'usage du cannabis et des perceptions à l'égard de cette substance avant sa légalisation en 2018, à Montréal.



Principaux résultats

Les résultats portent sur la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois avant la légalisation chez les 15 ans et plus à Montréal.



Environ 17 % des Montréalais ont consommé du cannabis au moins une fois dans la dernière année. Les jeunes adultes de 18-24 ans sont proportionnellement les plus nombreux à en avoir consommé (38 %).



La majorité des usagers de cannabis (62 %) ont rapporté avoir consommé de manière occasionnelle*.



Les consommateurs ont fait usage de cette substance pour des raisons de plaisir (95 %) ou pour des raisons de santé (60 %).



80 % des consommateurs de cannabis ont dit l'avoir combiné avec de l'alcool au moins une fois dans la dernière année.



8 Montréalais sur 10 ont estimé que le cannabis nuit à la conduite automobile, mais 1 Montréalais sur 10 a tout de même déclaré avoir été passager dans un véhicule conduit par une personne ayant consommé du cannabis dans les 2 h qui précèdent.



La moitié des Montréalais (51 %) croient qu'il est socialement acceptable de consommer du cannabis à l'occasion, comparativement à une forte majorité pour l'alcool (88 %).

Le portrait régional de la consommation de cannabis avant sa légalisation permet d'orienter les actions préventives sur le territoire montréalais.

La DRSP suivra l'évolution des comportements et normes sociales à l'égard du cannabis. Elle pourra ainsi adapter ses interventions et émettre des recommandations sur l'encadrement de cette substance, si nécessaire, pour assurer le bien-être de la population.

*consommation occasionnelle: une consommation de cannabis de 3 jours/mois et moins au cours des 12 derniers mois.

Pour l'interprétation complète des données, consultez « Portrait de la consommation de cannabis à Montréal avant la légalisation, 2018 », sur santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/publications/

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec